

# Maison de la Clape

## Assemblée Générale du 18 mars 2023

**Présents** : Anita Sénégas, Michel Sénégas, Colette Vialelle, Sylvie Barrau, Annie Sarran, Stéphane Artaud, Thierry Couderc, Daniel Gauthier, Danielle Rangoni, Danièle Benoit, Charlotte Serouart, Gabrielle Durand, Claude Borel, Jean Pierre Delbosc élu de Vinassan, Gérard Garcia élu de Vinassan, Nadine Heulluy élue de Salles d'Aude, Francis Talandier élu d'Armissan

**Pouvoirs** : Anne Marie Bruno, François Bruno, Dominique Ospital, Jacques Ospital, Christian Barrau, Marie-Françoise Olivier, Jeanne Bayle, Marie José Comparetti, Anne-Marie Bonnery, Geneviève Esteveny, Jean Louis Esteveny, Marie Claude Granier, Serge Granier, Raymonde Armengaud, Odile Garabé, Martine Vitaux, Gabriel Vitaux, Anne-Marie Bonnery, Marie-France Hurtado.

Excusés : Didier Aldebert Maire de Vinassan, Didier Codorniou Président PNR, Edouard Rocher Maire de Coursan, Gérard Lacombe Maire d'Armissan, Jean-Luc Rivel Maire de Salles d'Aude.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut se dérouler.

### **Rapport Moral pour l'année 2022 - Annie Sarran, Présidente**

La Présidente remercie la Mairie de Vinassan pour son soutien permanent. Pour l'emploi saisonnier en août.

Remercie les Maires des communes voisines pour leur aide et confiance.

Remercie le Parc Naturel Régional et son Directeur pour son soutien et pour les animations de chaque dimanche dans nos locaux. Pour les permanences des mercredis et jeudis après-midi dès le mois d'avril, pour l'emploi saisonnier en juillet.

Plusieurs groupes de scolaires, de l'école primaire aux études supérieures en passant par les centres de formation adultes, plusieurs groupes d'associations ont visité nos locaux.

Nous insistons auprès des écoles des communes du massif en leur proposant des activités avec des animateurs et en finançant le transport en bus des écoliers.

Nous avons repris le cycle de conférences sur les thèmes reliés à la nature et à l'environnement, conférences qui ont suscité de nouvelles adhésions

Le vide-greniers et marché des saveurs du 1er mai (après deux années d'annulations) a eu un franc succès avec 330 exposants.

La Maison de la Clape a reçu cette année 1490 visiteurs

Tout le travail de notre association est fait en équipe et chacun apporte ses compétences et les porte au-delà de notre commune pour que la Maison de la Clape maintienne la place que lui ont donnée les pionniers dans cette aventure, il y a plus de 30 ans.

### **Rapport d'activités** présenté par la secrétaire **Colette Vialelle**

Neuf conseils d'administration en cette année 2022

Visites de groupes

Visites d'élus

Accueils de scolaires, d'étudiants certains venant de loin (Toul, Toulouse, Perpignan, Carcassonne...)

Réunions de travail avec le PNR

Participations à des forums, animations à l'extérieur

Conférences chaque dernier vendredi du mois (sept conférences) annoncées par voie de presse, par affichage et par Internet

Animation du 1er mai

### ***Vote à l'unanimité du rapport d'activités***

**Bilan comptable** établi et présenté par la trésorière **Sylvie Barrau**.

*Quitus donné par la trésorière Raymonde Armengaud*

	En 2021	En 2022
<b>charges</b>	<b>2 856 €</b>	<b>6 883 €</b>
<b>produits</b>	<b>5 069 €</b>	<b>10 472 €</b>
<b>résultat</b>	<b>2 213 €</b>	<b>3 588 €</b>

Une erreur cette année, les frais pour le site internet ont été prélevés comme si nous avions signé deux contrats. Erreur corrigée en ce début d'année, 13 mensualités remboursées.

Le bilan de l'association reste positif grâce aux adhésions, aux ventes de livres dans les librairies de Narbonne, à la journée du 1er mai.

Les frais vont à l'achat de mobilier, au site Internet, à l'organisation du 1er mai (SACEM, animateur, Sécurité Civile..) aux animateurs intervenant pour les écoles, aux indemnités de déplacement des conférenciers et aux achats pour les pots de l'amitié partagés après les conférences.

Rappel cotisations : 25 € couple, 15 € personne seule, moins de 25 ans 10 €  
Montant des cotisations inchangé.

#### **Propositions pour 2022 :**

- un budget pour les conférences
- un budget pour les bus écoles et les animateurs
- un budget pour l'équipement du local
- un budget pour le marché des saveurs du 1<sup>er</sup> mai

### ***Vote à l'unanimité du rapport financier***

#### **Renouvellement du CA**

Charlotte Serouart se présente pour entrer dans le CA

#### **Echanges**

Y a-t-il des salariés dans l'association ? Non, les deux salariées, Sylvie et Virginie sont salariées du PNR.

L'emploi saisonnier (Céline) a été financé en juillet par le PNR, en août par la Mairie de Vinassan.

Les animations du Parc régional du dimanche après-midi ne seront pas reconduites cette année. Au prochain CA nous verrons s'il y a d'autres solutions.

Avant de clore l'assemblée la parole est proposée aux élus

*Gérard Garcia, élu de Vinassan, remercie l'équipe de la Maison de la Clape pour son engagement et la continuité donnée aux actions des fondateurs, en particulier Magali David. Il rappelle le soutien de la mairie de Vinassan*

*Nadine Heulluy, élue de Salles d'Aude, félicite toute l'équipe pour son dynamisme, son attention portée aux scolaires et demande si les élèves de maternelle peuvent être accueillis. Réponse « oui, pour les grandes sections, 5 - 6 ans ».*

*Chaleureusement elle ajoute qu'elle fera revoir la subvention de sa commune.*

*Elle rappelle à notre mémoire un des membres fondateurs qu'elle a bien connu, Monsieur Armengaud.*

*Francis Talandier, élu d'Armissan félicite toute l'équipe de la Maison de la Clape et affirme le soutien de sa commune.*

Un Conseil d'Administration fera suite à cette AG, le vendredi 31 mars avec renouvellement du CA